AUDAP

Le Wiki data commerce, vers un bien commun numérique

Le Wiki data commerce (WDC) est né de la volonté de construire un outil participatif innovant pour répondre au besoin d'une connaissance fine de l'état du tissu commercial (nature de l'activité, état des locaux, niveau de prix du marché…) sur le territoire sud aquitain et d'obtenir des données actualisées en continu. Cet outil a comme finalité d'être une aide à la décision publique locale. Il permettra d'alimenter les réflexions des collectivités dans le cadre de l'élaboration, du suivi et de l'évaluation des politiques publiques. Pour ce faire, l'AUDAP a créé un groupe d'experts* qui l'accompagne dans la réflexion conceptuelle et technologique afin de mettre en œuvre un outil adapté aux besoins des contributeurs (collectivités, chambres consulaires, associations de commerçants, artisans/commerçants, administrés, chalands, …). Une séance de Preuve par l'exemple a été animée par l'AUDAP dans le centre-bourg d'une commune lauréate du programme Petites Villes de Demain (PVD). Cette expérimentation a permis d'affiner les attentes des participants et de tester le niveau de difficultés du recueil de données sur le terrain. Mission de mutualisation par excellence, six membres de l'AUDAP (l'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine, la communauté d'agglomération Pays Basque, les communautés de communes des Luys en Béarn, de Lacq-Orthez et de Vallée d'Ossau) se sont associés sur ce projet. Une première maquette du WDC sur des villes tests PVD est prévue pour la fin d'année et, après retour d'expérience, un prototype sera déployé en 2022 sur d'autres sites tests selon la méthodologie dite du design. ■

Hasparren (Pyrénées-Atlantiques) commune lauréate du programme Petites Villes de Demain.

© Audap - Marion Dussarrat - Creative Commons (BY-NC-ND)

*composé de représentants de société d'édition de logiciels, d'Open Street Map, de chercheurs/universitaires/formateurs en développement web

DUNKERQUE

L'alliance territoriale : la relation gagnant-gagnant des territoires

Le travail en réseau : de la nécessité à une intelligence collective plus audacieuse

Plutôt qu'une contrainte, les alliances territoriales sont une véritable opportunité. Elles ont cet avantage de mobiliser de l'ingénierie, de renforcer les liens et les partenariats avec les acteurs locaux, de trouver des solutions plus audacieuses. Au fil du temps, elles deviennent plus fortes et ambitieuses dans leurs aspirations pour les territoires concernés.

Du CRTE à de nouvelles alliances territoriales thématiques

L'élaboration des CRTE a été l'occasion de formuler des ambitions stratégiques communes en matière de transition écologique, de répertorier les actions engagées ou en projet et les financements à la clé, sur le territoire de la région Flandre-Dunkerque et sur celui du pôle métropolitain des monts de Flandre. L'animation et le suivi/évaluation seront portés par l'agence. Les territoires signataires ont identifié des thématiques à travailler ensemble. Il s'agit notamment de l'alimentation et des projets alimentaires territoriaux, et de la mobilité avec la prise de compétence mobilité récente pour les communautés de communes. De nouvelles alliances de territoire au cœur desquelles l'agence d'urbanisme apportera son expertise et son partenariat, et jouera pleinement son rôle de tiers facilitateur d'innovations territoriales. ■

GRENOBLE

Les transitions sociétales mises en jeu

Fin 2020, les nouveaux élus du SCoT de la grande région de Grenoble ont décidé de poursuivre les chantiers lancés par leurs prédécesseurs sur les résiliences du territoire, dont les transitions sociétales. Pour apprécier de manière systémique les conséquences spatiales de l'évolution des modes de vie, afin d'anticiper les transitions et ruptures et d'appuyer les évolutions à porter au SCoT, une enquête qualitative menée par l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise a mobilisé une grande diversité sociogéographique d'acteurs. Entretiens et focus groups ont mis en lumière des tendances qui, dans l'appréhension des pratiques de vie quotidienne, influencent les fonctionnements de proximité (numérique, mobilité, stratégies résidentielles, lieux de sociabilité…).

Une seconde phase d'enquête va se déployer sous la forme de quatre tables rondes réunissant un large public (habitants, élus et techniciens), issu de la diversité territoriale, via un « serious game » spécifiquement conçu par l'agence. Sous la forme d'un jeu de rôle, chaque table devra imaginer les pratiques de vie quotidienne de Persona (individus fictifs), en 2021 puis en 2045, afin d'apprécier collectivement les transformations possibles ou en cours dans les pratiques de proximité, en fonction des catégories sociales, des lieux de vie… ■

DUNKERQUE

L'agence de Dunkerque publie les premières toiles de l'action sanitaire et sociale

Régulièrement interpelée par ses partenaires sur la complexité et le manque de lisibilité des acteurs dans le domaine de la solidarité, l'AGUR s'est attelée à identifier précisément et à représenter de façon schématique les acteurs clés du Dunkerquois qui gravitent autour d'une même problématique, qu'un public cible (ici un jeune et sa famille) peut être amené à solliciter. Les quatre premières toiles « sociales » concernent les champs du handicap, de la santé, de l'insertion professionnelle et de la précarité. Ces supports évolutifs et collaboratifs ont été réalisés avec et pour les professionnels. Ils s'adressent aux acteurs (institutionnels, associatifs…) qui traitent des problématiques de la jeunesse et plus largement à ceux qui orientent ou accompagnent un public jeune. Les toiles sont disponibles sur le site de l'AGUR : https://www.agur-dunkerque.org/blog/les-premieres-toiles-de-l-action-sanitaire-et-sociale-billet-5002.html. ■

GRENOBLE

Ça roule pour l'autopartage grenoblois

L'autopartage comme alternative à la possession de la voiture individuelle est une orientation du PDU de la métropole grenobloise. Afin de mieux comprendre cette pratique et d'évaluer son potentiel, une étude a été menée par l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise en partenariat avec le Syndicat mixte des mobilités de l'agglomération grenobloise (Smmag) et l'acteur local historique Citiz Alpes-Loire, à partir des données d'usage 2019.
L'analyse des différentes formes d'autopartage et de leurs complémentarités montre que l'usage de l'autopartage de Citiz Alpes-Loire est encore très urbain. Le « service en boucle » semble transformer en profondeur les habitudes de mobilité des usagers les plus urbains et concourir à un usage plus modéré de la voiture. On constate que ce service tend à se développer en dehors du centre de la métropole, notamment dans un cadre d'usages professionnels. Même si la crise a pu constituer un frein, l'étude révèle plusieurs leviers pour poursuivre le développement de l'autopartage. Elle montre enfin l'importance du rôle de l'Autorité organisatrice de la mobilité (AOM) pour promouvoir ce service et l'inscrire pleinement dans la chaîne des mobilités.
https://basedoc.aurg.fr/dyn/portal/listalo.xhtml?page=alo&aloId=12954 ■

CLUB ENERGIE

La relance ! Et de nouvelles ambitions

En 2021, la dynamique du Club « énergie » est relancée avec une nouvelle équipe d'animateurs issus des agences de Nantes, Dunkerque et des vallées de l'Oise. Pour accompagner la transition énergétique des territoires, deux formats de partage en virtuel sont proposés :
- Le format court [Express]'AU d'une heure permet aux participants d'échanger de manière informelle autour d'un sujet énergétique avec un intervenant externe expert.
- Le format long [Club Energie] consacre une matinée complète à l'approfondissement d'une thématique avec interventions d'experts externes et retours d'expériences de travaux d'agence ponctués de temps d'échanges.
Après avoir abordé les nouvelles réglementations thermiques des bâtiments et la précarité énergétique, le club vous proposera un autre format long d'ici la fin de l'année.
Entre temps, l'[Express]'AU du 26 octobre aura été l'occasion de brainstormer avec RTE sur l'aménagement urbain sous ligne.
Ouvert à toute la FNAU. ■

© AUTB

▸ MOUVEMENT

ANNE-SOPHIE PEUREUX-DEMANGELLE, Territoire de Belfort

Anne-Sophie Peureux-Demangelle a pris, depuis avril 2021, la direction de l'Agence d'urbanisme du Territoire de Belfort (AUTB), présidée par Damien Meslot, maire de Belfort et président du Grand Belfort. Agée de 47 ans, elle débute comme stagiaire à l'AUTB en 1999 dans le cadre d'un DESS Droit Immobilier suivi à Strasbourg. Recrutée en 2001 comme assistante d'études, elle devient directrice d'études en 2015.
Sa participation aux grands événements qui ont marqué le département (élaboration du SCoT, création de la ZAC TGV Belfort-Montbéliard ou encore création de l'hôpital Nord Franche-Comté) lui ont permis d'acquérir une expérience certaine. Passionnée des questions juridiques, elle est fortement investie dans le domaine des documents d'urbanisme. ■

POLYNÉSIE

Une nouvelle agence d'urbanisme en Polynésie française

© AADDT-PF

La nouvelle équipe de l'agence

Le projet de création d'une agence d'urbanisme en Polynésie Française a été initié par le Pays et l'Etat en 2017, dans le cadre de l'élaboration du SAGE (Schéma d'aménagement général). La préfiguration de cet outil a été menée par le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) et la FNAU entre 2018 et 2019. C'est ainsi que l'Agence d'aménagement et de développement durable des territoires de Polynésie française a été constituée, en septembre 2020, sous le statut d'association loi 1901. Son conseil d'administration, présidé par Jean-Christophe Bouissou, ministre de l'Aménagement et du logement, est composé des représentants des institutions de la Polynésie Française, des communes et de leurs groupements, de l'Etat et d'entités publiques.

Désormais connue sous le nom de "Ōpua", projection en tahicien, l'agence vise à accompagner ses partenaires sur les thèmes de l'observation, de la planification, de l'aménagement et du développement territorial dans un souci d'harmonisation et de mutualisation des projets. Ainsi, le programme d'activités est élaboré sur la base des rencontres de l'ensemble des partenaires. Cette nouvelle structure envisage la mise en place de deux observatoires, sur l'habitat et la mobilité. En parallèle, elle se penchera sur les questions de planification, suivi, évaluation et mise en œuvre du SAGE, accompagnement de l'élaboration ou la mise en œuvre de PGA (Plan général d'aménagement), et de PGEM (Plans de gestion des espaces maritimes) communaux. Elle accompagnera la réflexion sur l'élaboration de schémas sectoriels et sur des études d'aménagement facilitant la mise en œuvre des programmes de rénovation urbaine.

L'Agence est également un lieu d'échanges et de débat entre l'ensemble des acteurs du territoire avec la programmation d'ateliers, de séminaires et de conférences. A travers sa fonction de centre de ressources physique et numérique, réunissant ses productions et l'ensemble des études réalisées en Polynésie Française, elle envisage de renforcer la mémoire territoriale ainsi que sa gouvernance. Depuis avril 2021, une équipe pluridisciplinaire de onze techniciens a été constituée pour mettre en œuvre le programme d'activités partenarial de l'agence validé en juillet dernier. ■

Olivier SOLARI, Directeur de l'agence Ōpua

Originaire de Biarritz, Olivier Solari est diplômé d'une maîtrise de travaux publics et d'un DESS d'urbanisme opérationnel. Il a travaillé dans deux agences d'urbanisme comme chef de projets, en Guyane pour l'AUDEG et dans le Sud-Ouest de la France pour l'AUDAP, ainsi que dans deux collectivités territoriales, à Carcans-Maubuisson en Gironde comme chargé de mission urbanisme et aménagement et comme directeur de l'urbanisme et des aménagements pour la commune de Bidart, sur la côte basque. Il a vécu une expérience internationale de cinq ans en Haïti et de trois ans à Madagascar pour la coopération française auprès du ministère de l'Intérieur et des collectivités territoriales haïtien sur les questions de gouvernance territoriale et auprès du ministère de l'Aménagement et des services fonciers malagasy sur les questions de gouvernance foncière. Avant de rejoindre l'Agence, il a tenu le poste de chargé de mission Foncier, urbanisme, mobilité au ministère des Outre-mer puis de chef de pôle aménagement du territoire et mobilité pour les services déconcentrés de l'Etat en Guyane.

Emmanuelle THENOT, Directrice adjointe de l'agence Ōpua

Diplômée de l'IEP de Bordeaux et de l'Institut d'aménagement, de tourisme et d'urbanisme de Bordeaux (DESS d'urbanisme opérationnel), Emmanuelle Thénot a débuté sa carrière à l'a-urba, en tant que chargée d'études du pôle Habitat. Depuis plus de 15 ans, elle est installée en Polynésie française où elle a occupé les postes de conseillère technique au sein de divers ministères du Logement du Pays, d'urbaniste à la ville de Papeete et de directrice de la Délégation à la ville et à l'habitat (le service logement du territoire).

À QUOI SERVENT LES DATALABS ?

Institut Paris Region

© Agsandrew/shutterstock.com

La disponibilité d'une masse de données individuelles, à des échelles spatiales fines, ouvre des terrains d'études aux acteurs de la ville. Leur analyse, via de nouvelles méthodologies quantitatives, contribue à enrichir les politiques publiques et nourrir la décision, notamment en matière de mobilité. Pourtant l'usage de ces données pose, notamment pour les agences d'urbanisme, de nombreuses questions d'ordre juridique, économique, éthique, démocratique et organisationnel. Cette synthèse, fruit d'un petit-déjeuner décideurs/chercheurs, propose des éléments de diagnostic, retours d'expériences et pistes d'action. ■

→ Lien : https://www.institutparisregion.fr/mobilite-et-transports/a-quoi-servent-les-datalabs/

INTÉGRER LA VULNÉRABILITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LA POLITIQUE DE TRANSITION

Montbéliard

© ADU

La vulnérabilité énergétique désigne, d'après l'INSEE, « l'état de personnes, familles ou groupes utilisant une part importante de leurs revenus pour leurs dépenses énergétiques contraintes, que ce soit pour le transport ou le logement, ce qui les rend vulnérables aux hausses des tarifs des énergies. » Elle se caractérise concrètement lorsque le ménage consacre plus de 8 % du revenu aux dépenses énergétiques du logement (chauffage et eau chaude) et plus de 4,5 % aux déplacements.
Cette publication tente de montrer que, malgré tous les dispositifs actifs aujourd'hui pour aider à la rénovation des logements, ces actions n'auront réellement d'effets que si elles s'accompagnent d'une réelle transition en ce qui concerne les modes de production d'énergie et leurs origines. ■

→ Lien : https://www.adu-montbeliard.fr/fileadmin/Fichiers/Fond_documentaire/2021/ENV_2021_042_RP_vulnerabilite_energetique_juin-2021.pdf

PORTS, VILLES ET TRANSITION

FNAU

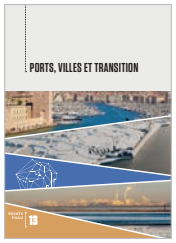

© FNAU

Les ports, fluviaux ou maritimes, sont des interfaces entre un territoire et le reste du monde. Véritables acteurs économiques, lieux industriels, ouverts vers le tourisme ou encore lieux d'appropriation culturelle, ils sont incontournables des réflexions d'aménagement. Face aux transitions que connaissent les villes et le monde - climatiques, économiques, numériques -, la physionomie des ports évolue aussi. Toujours interfaces et acteurs économiques, ils se tournent vers l'intérieur, vers la ville, et recréent les liens vers l'urbain.
Ce livre entraîne le lecteur dans de nombreuses villes-ports dans l'Hexagone – Le Havre, Strasbourg, Lorient, Marseille -, en Outre-mer – Guyane, Polynésie française, La Réunion, Martinique – et dans le monde ; autant de destinations où se réinventent les territoires portuaires. ■

CARNET DES ESPACES PUBLICS

Marseille

© AGAM

Dans la continuité du tome 1 sur les mots des espaces publics et du tome 2 sur une sélection d'études de cas, ce tome 3 pose les grands principes des espaces publics sur le territoire métropolitain. Ce Carnet a été pensé comme un véritable outil d'aide à la décision tant pour les collectivités que pour les professionnels. Il est consacré à la démarche de qualité dans la création des espaces publics. Il répertorie les vigilances à apporter à chaque étape du processus de la création de l'espace public, de l'intention à la gestion en passant par le diagnostic, le projet et les travaux. Il peut également servir de base pour rédiger des cahiers des charges dans le cadre de concours. Les grands projets structurants qui adoptent une identité singulière (projets de tramway, parvis de grands équipements…) peuvent, eux aussi, s'inspirer de ces principes. ■

LE NUMÉRIQUE ET L'INNOVATION AU SERVICE DU RENOUVEAU COMMERCIAL

Metz

© AGURAM

Le commerce est un axe fort des politiques publiques menées par la Communauté d'agglomération Portes de France-Thionville, espace majeur de développement entre l'Eurométropole de Metz et le Luxembourg. Ses 13 communes (80 000 habitants) forment le 2e pôle urbain de Moselle. Pour dynamiser son attractivité commerciale et soutenir ses commerçants, l'intercommunalité s'est dotée d'un outil d'appui au pilotage de l'immobilier commercial : Im'Observer. Un observatoire sur-mesure proposé par l'AGURAM. Les communes observées sont Thionville (programme national Action cœur de ville), Yutz, Terville et Fontoy (communes en situation de mutation/déprise commerciale). Ce Reper' fait le point sur 3 années d'observation et présente l'essentiel du le marché de l'immobilier commercial sur ce territoire. ■

COMMENT ATTEINDRE LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE ?

FNAU

© FNAU

Cette publication de la Fnau parue en juin 2021 rassemble des expériences conduites par des agences d'urbanisme avec leurs partenaires pour concourir à l'objectif de sobriété foncière.
Si la planification et des objectifs quantifiés sont nécessaires pour limiter la consommation foncière et l'artificialisation des sols, ils ne seront pas suffisants.
Sans visée d'exhaustivité, car elle n'aborde pas tous les leviers qui seront indispensables (changement des modèles économiques de l'urbanisme, de l'agriculture, fiscalité…), ce dossier Fnau se veut source d'inspiration pour le débat et la mise en oeuvre en témoignant d'une diversité d'expériences de terrain mais aussi de celle de nos voisins italiens, avec lesquels nous partageons les mêmes objectifs européens. ■